

Bébé arrive ...



3^e mois

Je déclare ma grossesse à la Caf / Cbam

qui déclenchera un courrier personnalisé avec mes droits [Caf, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Cbam]

J'ai besoin d'une aide à domicile pour gérer mon quotidien ?

Je contacte les organismes agréés par la Caf

Avant la fin du 3^e mois 1^{er} examen prénatal

Lors de cette consultation, mon médecin ou ma sage-femme peut me prescrire des examens complémentaires (dépistage rubéole, toxoplasmose, hépatite B...)

+ 1^{re} échographie

Carnet de santé de maternité et rendez-vous proposé auprès de [la sage femme de PMI](#)

4^e mois

Je recherche un mode de garde pour mon enfant

Je me renseigne auprès d'un animateur du Relais Petite Enfance (RPE), de la PMI et sur monenfant.fr

2^e examen prénatal

Des examens complémentaires peuvent être proposés et être pris en charge par l'Assurance Maladie comme le dépistage de trisomie 21

+ 1^{ère} séance de préparation à la naissance et à la parentalité

Pour profiter d'un temps d'écoute et d'échange, un entretien prénatal précoce doit être réalisé, de préférence par une sage-femme

5^e mois

Je choisis ma maternité et réserve ma chambre

3^e examen prénatal

Je m'informe sur mes droits caf.fr

Je souhaite (moi ou mon conjoint) **réduire ou cesser mon activité professionnelle :**

Je me renseigne sur la [PréPare](#)

Je peux prendre rendez-vous pour un entretien personnalisé **3230**

Si je peux bénéficier d'un [Prêt d'Équipement](#) je vais recevoir un courrier de ma Caf

6^e mois

4^e examen prénatal

Possibilité de faire une reconnaissance anticipée par le papa et choix du nom de famille en mairie du lieu de naissance

7^e mois

Versement de la prime naissance

automatiquement au par la Caf en fonction de mes ressources

5^e examen prénatal

+
Début des 7 séances de préparation à la naissance et à la parentalité prises en charge à 100%

8^e mois

6^e examen prénatal

+
3^e échographie
+
Consultation avec l'anesthésiste à la maternité

9^e mois

7^e examen prénatal



Information complémentaire

J'ai toujours sur moi ma carte vitale et mon numéro allocataire



Mémo

- Je crée mon compte personnel sur ameli.fr et pense à activer le service "Vous attendez un enfant" disponible dans votre espace "Prévention". Ce service vous permet de recevoir mois après mois des informations pratiques sur le déroulement et le suivi de votre grossesse. Je mets à jour ma carte vitale pour que mes dépenses de santé soient prises en charge à 100% (attention les dépassements d'honoraires des médecins ne sont pas remboursés)

- Si j'attends des jumeaux ou plus, je préviens ma caisse d'Assurance Maladie et la Caf
- Je me renseigne auprès de ma complémentaire santé sur la prise en charge de mon séjour maternité.
- Si je n'ai pas de complémentaire santé je peux peut-être bénéficier de la [complémentaire santé solidaire](#)

Je conserve toutes mes analyses et échographies pour les consultations suivantes – je peux les conserver sur Mon Espace Santé

J'informe par courrier recommandé avec AR mon employeur ou pôle emploi des dates de mon congé maternité.

Pour l'autre parent : J'envoie par courrier la demande de [congé paternité et accueil de l'enfant](#) à mon employeur 1 mois avant la naissance.

Après la naissance de mon enfant, je pense à remplir [l'imprimé de rattachement](#) et à l'envoyer à ma caisse d'Assurance Maladie